

**COMMUNE
DE
POLLIONNAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DELIBERATION N°2026/18

Conseil municipal du 31 mars 2026

Date de convocation du conseil municipal : 26 mars 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 23

Président : Philippe TISSOT, Maire

Secrétaire élu : Yann DEVILLE

Membres présents à la séance : Philippe TISSOT, Aurélie GUTIERREZ, Jérôme MULLER, Aurore TOMA, Loïc BARBERAT, Danielle BLATH, Anne-Marie ROZIER, Patrick MARCHAND, Béatrice DUMORTIER, Christine MORIN, Didier COQUARD, Franck BERARD, Michel BERNIGAUD, Pascal MORET, Delphine OLIVIER, Cyril JACOUTON, Elodie MEGE-MULLER, Christophe TERTIAN, Corine DUTIN, Constance DOUSSET, Raphaël POCCACHARD, Yann DEVILLE, Vanessa MORISSEAU

Excusé-e-s : -

OBJET : SIDESOL - Désignation des délégués

Monsieur le Maire explique que les conseils municipaux doivent choisir leurs délégués pour les représenter au conseil syndical des différents syndicats de communes dont la commune est membre. L'élection se fait par scrutin secret, uninominal (*un nom à la fois*). L'article L.5211-7 du CGCT prévoit que le conseil municipal peut décider de lever le scrutin secret à l'unanimité.

Le Maire propose au conseil municipal de lever le scrutin secret (vote à main levée).
Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour le scrutin normal.

Conformément aux statuts du SIDESOL, la commune y est représentée par 2 membres titulaires et 2 membres suppléants.

Le Maire propose de désigner Didier COQUARD, Constance DOUSSET en tant que délégués titulaires et Loïc BARBERAT, Yann DEVILLE en tant que délégués suppléants.

Le Maire demande si d'autres candidats se proposent et procède à l'élection, siège par siège :

1^{er} délégué titulaire :
Candidat : Didier COQUARD

1^{er} tour
Votants : 23
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Didier COQUARD a obtenu : 23 voix
Didier COQUARD est élu au premier tour à la majorité absolue.

2^e délégué titulaire :
Candidate : Constance DOUSSET

1^{er} tour
Votants : 23
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Constance DOUSSET a obtenu : 23 voix
Constance DOUSSET est élue au premier tour à la majorité absolue.

1^{er} délégué suppléant :
Candidat : Loïc BARBERAT

1^{er} tour
Votants : 23
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Loïc BARBERAT a obtenu : 23 voix
Loïc BARBERAT est élu au premier tour à la majorité absolue.

2^e délégué suppléant :
Candidat : Yann DEVILLE

1^{er} tour
Votants : 23
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Yann DEVILLE a obtenu : 23 voix
Yann DEVILLE est élu au premier tour à la majorité absolue.

A l'issue du vote, sont donc désignés :

- **Didier COQUARD et Constance DOUSSET (délégués titulaires)**
- **Loïc BARBERAT et Yann DEVILLE (délégués suppléants)**

Pour représenter la commune au SIDESOL.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme

Transmission en préfecture le 1^{er} avril 2026
Publication le 1^{er} avril 2026

Philippe TISSOT
Maire

